

*Province de Liège
C.P. 4000*

*Arrondissement de Huy
C.P. 4500*

*Commune d'Ouffet
C.P. 4590*

A V I S

Objet : Demande de permis d'urbanisme.

**Madame,
Monsieur,**

L'Administration Communale vous fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par Monsieur DECROUPETTE et Mademoiselle GOFFIN, domiciliés à 4557 Seny, rue de Terwagne n° 36

Portant sur la construction d'une maison unifamiliale à Ouffet, sect. d'Ouffet, Temme, parc. Cad. sect. F n° 19 B pie

Projet soumis à enquête publique en application de l'art.330, 2° du CWATUP.

" Construction d'un bâtiment dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contigües"

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 10 juillet 2017 au 24 août 2017.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 24 août 2017 à 15 heures à l'Administration Communale d'Ouffet, rue du Village n° 3.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 Ouffet, du 10 juillet 2017 au 24 août 2017 (délais suspendus entre le 16 juillet et le 15 août 2017), du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures, le mercredi de 13 heures à 16 heures, le samedi de 10 heures à 12 heures.

Des explications techniques seront fournies du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures, à l'Administration Communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 Ouffet.

A Ouffet, le 06 juillet 2017.

Par le Collège,

*Le Directeur général,
(s) H. LABORY*

*La Bourgmestre,
(s) C. MAILLEUX - CASSART*